



L'évaluation de départ

L'auto école a souscrit auprès des Codes Rousseau

un contrat (easyévaluation) permettant d'effectuer les évaluations de départs en ligne.

Un ordinateur est mis à disposition de l'élève au sein de l'auto-école pour réaliser ces tests.

Chaque futur élève est évalué sur différents thèmes :



- Basé sur la réalisation de **20 exercices en 50 minutes**, qui permet d'évaluer les **12 facultés cognitives** nécessaires à l'apprentissage de la conduite.
 - Expérience de la conduite
 - Connaissance du véhicule
 - Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
 - Habiletés
 - Compréhension et mémoire
 - Perception
 - Émotivité

- une fois l'évaluation terminée, l'élève obtient une fiche de résultats proposant 1 volume d'heures nécessaire à la formation.

L'auto-école peut, dans certains cas (élève ayant déjà commencé sa formation dans autre auto-école), faire une évaluation pratique avec un enseignant, dans le véhicule.

